



Cession a titre gratuit conflit - separation

Par **elie28**, le **07/11/2016** à **14:09**

bonjour,

Achat non marié, ni pascé en 2011 d'un appart a 50/50. On est séparé et apres des galeres et des menaces de vente forcée, mon ex a accepté de mettre le bien en vente . Mais prix trop élevé et donc apres deja 4 mois en agence, zero visite et refus catégorique de baisser le prix. Il ose me dire que si on baisse que je me coltine la différence!!! la bonne blague.

dc comme je n'ai qu'une envie c'est de me débarasser de ce bien que je continue a payer pour rien (je ne suis plus dedans depuis 1 ans) je souhaite ceder a titre gratuit ma part. En lui disant que je ne lancerai pas de procédure d'indemnité d'occupation pour qu'il accepte. Coté credit, je vais essayer de voir si il peut convaincre sa nouvelle nana de recuperer ma dette comme c'est elle qui profite de mon bien .

je ne souhaite pas recuperer des sous, visiblement il fait tout pour me bloquer.

Que pensez vous de cette solution? en voyez vous d'autres (a part la vente forcée)?